



COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION

Rapport de la séance du mercredi 31 mars 2021 à 19h00 Mairie de Corsier

Présent(e)s :	Mme Andréa EHRETSMANN Mme Sophie BRAND M. Dante GIACOBINO M. Federico GIACOBINO Mme Alexia MOREL M. Laurent PECCOUD M. Albert SIROLI	Présidente
	M. Christophe BAUMBERGER Mme Célia BOLDRINI	Adjoint Secrétaire générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2021
3. Communication – questions et réponses avec Célia Boldrini
4. Information concernant l'avancement de la distribution des bons solidaires
5. Assistante sociale à Corsier – information au sujet des heures en faveur des communiers
6. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2021

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité sous réserve de la correction suivante : p. 5 remplacer « service juridique » par « permanence juridique ».

3. Communication – questions et réponses avec Célia Boldrini

Les divers supports de communication actuels sont :

- Le bulletin communal : Dès 2021, il y aura 3 parutions par année, la prochaine étant prévue pour fin avril.
- Les tous-ménages officiels, les tous-ménages annonçant les expos à la galerie et les tous-ménages donnant des informations sur les événements communaux. Les tous-ménages adopteront un design différencié selon le type d'information.
- Les panneaux d'affichage officiels : affichage officiel communal, cantonal et fédéral ; annonce des événements culturels, des manifestations communales et CoHerAn
- Le panneau d'affichage public : affichage libre
- Les 3 structures de bâches qui annoncent le marché, présentent les bons vœux des autorités communales, annoncent la Fête de la Courge et divers événements communaux.
- Le site internet de la commune. Il est prévu une refonte du site avec la mise en place d'une page Facebook et d'une page Instagram.

Un Conseiller municipal relève que les principaux supports évoqués ne communiquent que dans un sens. Il serait bien que les communiers et les Conseillers municipaux puissent partager sur divers sujets.

M. l'Adjoint informe de l'organisation prochaine d'un forum.

4. Information concernant l'avancement de la distribution des bons solidaires

Mme la Présidente informe que le règlement sur les bons de solidarité a été adopté par l'Exécutif le 16 mars.

Les bons (2 x CHF 10.-) ont été mis sous plis et seront adressés aux quelques 2300 habitants de Corsier le 9 avril avec une lettre d'accompagnement précisant le mode opérationnel.

5. Assistante sociale à Corsier – information au sujet des heures en faveur des communiers

Mme C. Boldrini explique que le projet discuté en commission et au sein de l'Exécutif s'est étendu sur CoHerAn & Co pour 2022.

Concernant 2021 la commune pourrait faire appel à un service des affaires sociales existant tel celui de Collonge-Bellerive pour quelques heures en lien avec le montant mis au budget.

6. Divers

Regroupement de jeunes sur la commune et incivilités

La mairie a reçu M. Y. Boggio, Secrétaire général de la FASE. Lors de cette rencontre, deux phases d'intervention ont été identifiées dont des mesures d'urgence. Premièrement les TSHM vont intensifier leur présence. Dans un deuxième temps, une ou 2 personnes (stagiaires) seront appelées à s'occuper des jeunes à Corsier ou sur CoHerAn & Co (les communes du littoral). La FASE est en charge du recrutement de ces collaborateurs.

Tableau des suivis

Décision est prise d'établir un tableau des suivis.

Association « Un toit pour tous »

Mme la Présidente se réfère à l'intervention d'un Conseiller municipal lors de la séance du Conseil municipal du 23 février 2021 relative à l'hébergement d'urgence.

Mme la Présidente met aux voix une audition de l'association « Un toit pour tous ».

Vote : A l'unanimité, les membres de la commission se déclarent favorables à l'audition de Mme Kim Grootscholten, Fondatrice et Directrice exécutive de l'association.

Tableau des suivis

Décision est prise de mettre au tableau des suivis la question des logements sociaux.

Lettre de remerciements

Mme la Présidente informe de la réception d'une lettre de remerciements de la part de Mme Yolande Hauser pour la subvention destinée à financer une animation audio-visuelle réalisée dans le cadre du 40ème anniversaire de la Pomme.

La séance est levée à 20h45

Rapport : S. Biffiger